

## Glossaire

### A

**accommodation** : tout changement apporté à la façon dont l'information est présentée aux élèves ou tout changement apporté à la façon dont les élèves démontrent leur compréhension ou leur compétence à l'enseignant. Dans certaines provinces, les accommodations sont appelées « ajustements ».

**actions langagières universelles (ALU)** : actes pédagogiques tels les gestes, les procédures et les activités qui favorisent la création de l'environnement le plus propice et le plus accessible à l'apprentissage d'une langue. Les quatre principaux volets des ALU sont : la compréhension langagière, la production langagière, la gestion de l'intrant langagier et l'acquisition de vocabulaire.

**allophone** : quelqu'un dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, un nouvel arrivant au Canada par exemple. Le terme tire ses origines de la francophonie canadienne.

**apprenants d'une langue seconde (L2)** : élèves qui développent des compétences dans une autre langue.

**apprenants en langue maternelle (L1)** : élèves qui développent des compétences dans la langue parlée à la maison.

### C

**Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)** : le cadre initial proposé il y a 30 ans par le Conseil de l'Europe pour donner un aperçu objectif des façons dont les compétences linguistiques peuvent se développer dans les quatre compétences : l'écoute, l'oral, la lecture et l'écriture. Les compétences linguistiques s'inscrivent dans le cadre de la formulation « Je peux », fournissant ainsi des marqueurs d'évaluation axés sur l'utilisateur.

**carte métacognitive** : un outil pour développer les compétences métacognitives (les élèves réfléchissent à leur apprentissage); la carte consiste en une feuille ou une carte sur laquelle l'enseignant écrit une question pour que l'élève réfléchisse à l'objectif, à la stratégie et au résultat d'une leçon.

**compétence langagière cognitive et scolaire (CLCS)** : compétence linguistique d'ordre scolaire plus abstraite que les habiletés de communication interpersonnelle de base. On définit souvent la CLCS comme « des mots pour parler d'autres mots ». Les élèves peuvent prendre entre cinq à sept ans pour atteindre ce niveau de compétence.

**conception universelle de l'apprentissage (CUA)** : une approche de la conception pédagogique qui envisage de façon proactive les objectifs pédagogiques, la matière et les actions pédagogiques qui répondent aux besoins de l'apprenant, avec pour objectif de maximiser ou d'assurer l'accès de l'élève à l'expérience d'apprentissage.

**COSFILE** : le Cycle of Support for Inclusive Language Education est un protocole ou un outil pour aider les enseignants à gérer les situations où il y a un besoin ou un intérêt d'offrir aux élèves un système de soutien plus structuré. Ce protocole comprend une compilation d'inventaires, d'outils de réflexion et de principes directeurs conçus pour aider les intervenants à faciliter les conversations pouvant mener à des expériences plus inclusives en classe.

## D

**différenciation/enseignement différencié (ED)** : approche de l'enseignement basée sur le principe que les élèves suivent une piste d'apprentissage qui correspond à leurs besoins, leurs intérêts ou leur maturité scolaire. En ce qui concerne l'enseignement, c'est un modèle dynamique dans lequel la structure d'une leçon comprend généralement de l'enseignement en groupe-classe, de l'enseignement en petits groupes, de l'apprentissage collaboratif et diverses possibilités de pratique autonome. Au cours de la leçon, les élèves utilisent diverses configurations d'apprentissage et d'activités pédagogiques pouvant aller dans différentes directions les unes des autres.

**différenciation en fonction de la complexité linguistique (DCL)** : un type de différenciation ou de pratique pédagogique qui crée des voies d'apprentissage multiples pour répondre aux multiples besoins des élèves. Ce processus dynamique consiste à adapter le vocabulaire et les structures linguistiques pour que les élèves puissent facilement saisir les idées et le contenu qui leur sont présentés.

**différenciation en fonction du contenu** : un type de différenciation ou de pratique pédagogique qui crée des voies d'apprentissage multiples pour répondre aux multiples besoins des élèves. Les élèves examinent les différentes dimensions d'un concept ou divers concepts pertinents à l'objectif d'apprentissage global.

**différenciation en fonction du processus** : un type de différenciation ou de pratique pédagogique qui crée des pistes d'apprentissage multiples pour répondre aux multiples besoins des élèves. Les élèves franchissent des étapes qui diffèrent en complexité, en ordre de succession, en mode ou en but pour atteindre un objectif d'apprentissage.

**différenciation en fonction du produit** : un type de différenciation ou de pratique pédagogique qui crée des voies d'apprentissage multiples pour répondre aux multiples besoins des élèves. Les élèves créent différentes preuves de leur compréhension ou de leur maîtrise d'un sujet, en variant surtout le format ou le mode.

**difficulté ou trouble d'apprentissage** : au sens le plus large, un défi ou un problème qu'un élève rencontre en travaillant dans sa langue maternelle au point où cela nuit à son expérience d'apprentissage. Il peut s'agir d'un trouble d'apprentissage officiellement diagnostiqué relié au langage ou de tout autre type de besoin éducatif particulier qui gêne le développement et l'utilisation du langage. Par exemple un trouble de la parole ou du langage et des difficultés en lien avec les fonctions exécutives, la mémoire ou l'attention qui déterminent comment le langage est perçu, traité et exprimé. Selon la façon dont une administration définit ces besoins d'apprentissage, ce groupe peut comprendre les élèves ayant reçu un diagnostic formel de trouble d'apprentissage relié au langage (p. ex., dyslexie, dysgraphie), les élèves ayant des

difficultés générales d'apprentissage (p. ex., trouble du traitement) et les élèves ayant des problèmes d'attention.

## E

**enseignement/modalités multimodal(es)** : multiples façons de présenter du nouveau contenu et de transmettre de l'information, ce qui permet un traitement plus approfondi de l'information et aide les élèves à rester concentrés. Utiliser différentes modalités pour présenter le contenu crée un environnement d'apprentissage amélioré, interactif, inclusif et plus engageant. L'enseignement multimodal fait partie du principe général de la conception universelle de l'apprentissage (CUA).

**espace cognitif** : fait référence à ce qu'on s'attend que les apprenants soient capables de faire avec ce qu'ils ont appris comme parler d'activités sociales, en apprendre davantage sur un aspect particulier d'une discipline et résoudre un certain type de problème. L'espace cognitif et l'espace physique font partie de l'environnement langagier auquel l'apprenant accède.

**évaluation au service de l'apprentissage (ÉSA)** : utilisée comme point de contrôle pour l'évaluation de l'apprentissage (ÉDA) en vue de déterminer à quel point les élèves progressent pour atteindre les objectifs d'apprentissage associés à des moments d'ÉDA. On considère ce type d'évaluation comme étant de l'évaluation formative.

**évaluation de l'apprentissage (ÉDA)** : synonyme d'évaluation, le moment où nous arrêtons de juger le rendement de l'élève en fonction de critères préétablis pour lui attribuer une note. On considère ce type d'évaluation comme étant de l'évaluation sommative.

**évaluation en tant qu'apprentissage (ÉTA)** : conçue pour aider les élèves à penser à leur travail dans la leçon ou dans l'unité de façon métacognitive, c'est-à-dire pour réfléchir à leur rendement ou à leurs connaissances antérieures. On considère ce type d'évaluation comme étant de l'évaluation formative.

**évaluation formative** : évaluation qui a lieu durant le processus d'apprentissage. On considère l'évaluation au service de l'apprentissage (ÉSA) et l'évaluation en tant qu'apprentissage (ÉTA) comme étant de l'évaluation formative.

**évaluation sommative** : l'évaluation de l'apprentissage réalisé pour déterminer à quel point les élèves répondent à des critères préétablis, généralement à la fin d'une tâche.

## F

**filtre affectif** : l'idée ou la théorie selon laquelle la capacité d'un élève à acquérir une langue est influencée par son état émotionnel. Plus le filtre émotionnel de l'élève est bas, plus il est probable que l'élève aborde la langue avec un esprit ouvert et l'acquiert plus facilement. À l'inverse, plus le filtre affectif est élevé (ou plus l'élève est tendu ou fermé par rapport à l'expérience), plus le potentiel de progresser dans la langue à acquérir est faible.

## H

**habiletés de communication interpersonnelle de base (HCIB)** : compétences linguistiques plus sociales et moins exigeantes que la compétence linguistique scolaire à un niveau cognitif. Elles sont habituellement utilisées dans la communication orale. Beaucoup d'élèves peuvent communiquer facilement pour parler de besoins sociaux et de la vie quotidienne de un à trois ans après avoir commencé à étudier une langue.

## I

**inclusion** : en enseignement des langues, ce terme signifie s'assurer que l'accès à l'apprentissage des langues mène à une certaine forme de réussite pour tous les apprenants.

**intelligences multiples** : théorie d'apprentissage développée par Howard Gardner qui propose huit dimensions différentes de l'intelligence : linguistique, logico-mathématique, visuelle-spatiale, musicale, naturaliste, corporelle-kinesthésique, interpersonnelle et intrapersonnelle.

**inventaire des actions langagières universelles et différenciation** : un registre ou un catalogue des ALU et des pratiques différenciées utilisées par un enseignant. S'avère un tableau de suivi utile pour les enseignants.

**inventaire des techniques de base de l'enseignant (ITB-E)** : un outil d'autoévaluation pour mesurer jusqu'à quel point un enseignant utilise certaines techniques dans le cadre de sa pédagogie. Les techniques dans l'ITB-E fournissent un point de départ pour un bon enseignement de langues secondes.

## M

**marqueurs de discours** : mots de transition, termes ou courtes phrases qui relient et organisent les idées à l'oral et dans les textes écrits (p. ex., cependant, de plus, par conséquent, en résumé).

**modèle IRE/IRR (interrogation-réponse-évaluation/interrogation-réponse-rétroaction)** : modèle le plus courant d'échanges de questions entre enseignant et élève dans la salle de classe permettant à l'enseignant de confirmer la connaissance d'un concept chez un élève. Dans ce modèle, les questions portent généralement sur le rappel de détails et d'informations. Parfois, les questions testent la compréhension d'un concept ou de son application dans un autre contexte. Cependant, peu de questions portent sur l'analyse, l'évaluation ou la synthèse.

**modèle médical** : un paradigme ou une façon de penser à l'apprentissage en mettant l'accent sur les déficits et les troubles des élèves plutôt que sur leurs forces et leurs atouts. Ce modèle voit le handicap, la différence ou le trouble comme un déficit chez l'individu qui a des conséquences limitatives sur la capacité de la personne à atteindre son plein potentiel. Cette mentalité est considérée comme une barrière à l'inclusion.

**modification** : tout changement aux attentes du curriculum d'une année d'études pour tenir compte des besoins d'apprentissage individuels. Dans certains domaines, une modification peut être possible seulement s'il y a des documents officiels en éducation spécialisée.

**mots-amis** : mots qui ont un sens et une forme similaires dans deux langues (p. ex., différent/différent).

**mots fréquents** : mots que les lecteurs rencontrent le plus souvent.

## P

**profil d'apprentissage de l'élève (PAÉ)** : une ébauche ou un rapport sous forme d'un formulaire des caractéristiques d'un élève dans un contexte éducatif. Le profil documente certaines dimensions des besoins et des comportements de l'élève qui sont pertinents afin de faciliter une plus grande inclusion d'un apprenant de langue.

**programme d'immersion** : un programme qui donne aux élèves l'occasion d'apprendre des matières comme les sciences, les arts du langage et les mathématiques dans un environnement linguistique riche. Les programmes d'immersion sont conçus pour offrir des choix linguistiques qui diffèrent de la langue de la communauté scolaire en général. Les élèves d'un programme d'immersion sont exposés à la langue seconde une bonne partie de la journée. Les enseignants en immersion utilisent une pédagogie spécialement adaptée pour les langues secondes en vue de faciliter l'apprentissage de la langue seconde et de la discipline enseignées.

**programme de langue « X »** : un programme dans lequel les élèves apprennent une langue seconde comme matière. Un tel programme offre généralement moins de temps d'enseignement dans la langue cible qu'un programme d'immersion. Divers programmes de langue « X » existent pour répondre aux différents résultats et objectifs. Par exemple, des programmes nommés selon la façon dont l'enseignement est organisé (p. ex., de base ou intensif) ou selon le contexte linguistique (p. ex., langue d'origine, langue étrangère ou langue autochtone).

**programme de submersion** : milieu d'apprentissage de la langue où l'on ne fournit pas d'appui explicite aux apprenants de langue pour les aider à développer leurs habiletés dans la langue ou à gérer le contenu dans la langue cible.

## Q

**questionnaire parent/tuteur** : un questionnaire à faire remplir par le parent ou le tuteur d'un élève afin de recueillir de l'information pour définir le soutien à l'enseignement des langues et savoir comment l'environnement familial peut ou peut ne pas soutenir l'enseignement des langues. L'inventaire fait partie du protocole COSFILE.

**questions convergentes ou divergentes** : questions ayant une seule bonne réponse (convergentes) ou plusieurs réponses possibles (divergentes). Les questions convergentes se concentrent généralement sur la connaissance du contenu, limitant les occasions d'acquisition du langage, tandis que les questions divergentes favorisent la compréhension du contenu.

## R

**réponse à l'intervention (RAI)** : une méthode ou un protocole pour identifier les élèves qui pourraient avoir besoin de services d'éducation spécialisée. La réponse à l'intervention examine ce qui se passe aux trois niveaux de l'expérience pédagogique et recommande certaines actions à chaque niveau pour déterminer si la réponse d'un élève requiert plus d'attention et peut-être une évaluation pour un besoin d'éducation spécialisée. Le protocole RAI est une autre option aux processus d'identification de l'éducation spécialisée qui demandent des évaluations psychométriques plus tôt dans le processus.

**rétroaction ciblée** : commentaires précis, opportuns et personnalisés sur le progrès réalisé par un élève en vue d'atteindre des objectifs d'apprentissage d'une langue. Une rétroaction efficace est liée à un apprentissage accru.

**rétroaction corrective** : commentaires ou directives que l'on donne aux élèves pour corriger ou améliorer leur réponse à une question ou à une tâche. La rétroaction corrective peut prendre plusieurs formes comme la demande de clarification, la reformulation, l'invitation à converser et la correction explicite.

## T

**tableau de référence** : aide visuelle qui aide les apprenants de langue à se rappeler quand et comment utiliser chaque stratégie. Un tableau des concepts peut aussi être utilisé pour aider les apprenants à se rappeler les étapes concrètes pour exécuter une tâche.

**taxonomie de Bloom** : les six niveaux qui démontrent la progression du défi cognitif de l'apprentissage : 1) se rappeler; 2) comprendre; 3) appliquer; 4) analyser; 5) évaluer; et 6) créer. De nouvelles structures à la taxonomie ont été proposées pour tenir compte des objectifs éducatifs au XXI<sup>e</sup> siècle.

**techniques de base** : techniques d'enseignement fondées sur la recherche considérées comme faisant partie intégrante du soutien et du progrès significatifs dans l'apprentissage d'une langue seconde. Certaines de ces mesures d'enseignement peuvent être directement liées à l'apprentissage de l'élève en classe; d'autres sont liées à la façon dont nous réfléchissons à notre enseignement.